



Commune de Cottens  
Conseil Général

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 JUIN 2014

Monsieur Vincent Crottaz, Président, ouvre la séance à 20 heures, en remerciant chacun de sa présence à la première séance de l'année 2014.

### **Admissions – Démissions – Assermentation**

Le président nous lit la lettre de démission de Madame Claire-Lise Brunner et Monsieur Max Brunner. Madame Karine Narr et Monsieur Daniel Narr ont demandé leur admission au Conseil. Le président procède à l'assermentation de Madame Karine Narr et de Monsieur Daniel Narr.

### **Appel**

La secrétaire procède à l'appel.

Membres présents : 40, membres excusés : 12, membres absents : 0.  
Le quorum est atteint.

Sont excusés : Mmes Evelyne Baumann, Myriam Zürcher, Jeanne-Hélène Zurflüh  
MM. Francis Berchier, Fernand Bocellari, Julien Bugnon, Sylvain Delay, Noureddine Marouani, Fred Pittet, Jean-Claude Pittet, Ulric Zaugg, Bernard Zurflüh

### **Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée**

Le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité à main levée, avec remerciements à la secrétaire pour sa rédaction. Suite à la question de Monsieur Eddy Bolay, pourquoi procède-t-on à l'acceptation du PV, lors du dernier Conseil et après vérification dans le règlement, je ne vous demanderai plus d'accepter le procès-verbal.

### **Communications de la Municipalité**

Monsieur Jean-François Tardy informe que :

- Une fuite d'eau a été trouvée près de chez M. Chovalloy, borne hydrante du Grand Pré, découverte grâce à l'humidité sur le chemin en gravier.
- Les compteurs ont été changés.
- STEP le vent d'août 2013 est intervenu sur le filtre à sable – coût de fonctionnement Fr. 44'500.00.

Monsieur Stéphane Barbey informe que :

- La cloche a retrouvé son battant.

Monsieur Pierre-André Krall informe que :

- Info radar : lors des contrôles effectués entre le 20 et le 27 mai - 13'015 mesures à la route de Grancy 17 et 8'245 mesures à la route de Grancy 1 – la vitesse moyenne observée lors de ces contrôles est de 43.4 km/h.
- La balayeuse a œuvré dans le village la semaine dernière.

Monsieur Olivier Arbenz informe que :

- Un incendie s'est déclaré à la déchetterie, il n'y a pas eu de dégât et pas de pollution.
- Il faut trouver une solution pour la rentrée scolaire concernant le bus scolaire – un test pour la sécurité a été mis en place. Les enfants sont « déchargés » à la fontaine et « chargés » à la poste.
- Voilà 10 ans que le 1<sup>er</sup> août se déroule à Sévery, cette année il se déroulera à Pampigny.
- Semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre. Cottens va déplacer au samedi 27 ou dimanche 28 septembre. L'idée est de créer une route gourmande entre Cottens et Pampigny, il faut attendre la réaction des communes de Sévery et Pampigny.
- Road-Movie – découvrir le cinéma, la diffusion du film « Les Grandes Ondes » dans la salle de Pampigny le 10 octobre en soirée, l'après-midi activités pour les enfants.

Monsieur François Delay informe que :

- L'employé communal va quitter sa fonction et sera remplacé par Monsieur Borges.
- PGA toujours en « stand-by » – après plusieurs séances le plan directeur devra être validé par la confédération. Le canton doit fournir un plan des surfaces constructibles, les communes ont d'ici 2017 pour remplir le document et régulariser les surfaces. Rencontrer rapidement l'urbaniste et remplir le formulaire pour valider les zones.
- En décembre les 3 communes ont créé une commission pour une étude de fusion qui correspond aux désirs des municipalités

### ***Communications du bureau du Conseil***

Monsieur Vincent Crottaz relève à nouveau les erreurs commises lors des votations.

Il rappelle les points suivants :

- Le répondant de chaque commission doit noter les heures de vacation de la commission et les remettre au président du conseil en fin d'année avant les petits comptes.
- Les commissions doivent remettre leur rapport au président, ainsi qu'une copie à la Municipalité, au moins 48 heures avant la séance du conseil.

Il nous donne lecture de la lettre de démission pour la fin de l'année de Monsieur Arbenz, municipal. La date des prochaines élections est en principe prévue pour le 30 novembre.

### Ordre du jour :

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Elections statutaires
3. Elections des commissions « Convention STEP », « Horloge église du village » et « Nouveau règlement du conseil »
4. Comptes 2013
5. Rapport de gestion pour l'année 2013
- 6a. Demande de crédit pour l'installation d'un compacteur pour la récolte des déchets ménagers.
- 6b. Adoption du nouveau règlement intercommunal sur la gestion des déchets
7. Divers
8. Propositions individuelles

## 1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

## 2. Elections statutaires

Les mandats des personnes élues ce soir sont valables du 1<sup>er</sup> juillet 2014 jusqu'au 30 juin 2015.

### ***Election du Président***

Madame Sylvie Jaquet, vice-présidente, prend la parole pour l'élection du président.

Monsieur Vincent Crottaz est candidat, il n'y a pas d'autres propositions et nous passons au vote :

Monsieur Vincent Crottaz est élu par 37 voix - 2 blancs et un nul.

Monsieur Vincent Crottaz remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

### ***Election du vice-président***

Madame Sylvie Jaquet est candidate, il n'y a pas d'autres propositions et nous passons au vote :

Madame Sylvie Jaquet est élue par 37 voix, 3 blancs.

### ***Election des scrutateurs***

Mesdames Brigitte Barbey et Myriam Dakkus sont au terme de leur mandat. Monsieur le Président les remercie pour leur présence et leur efficacité.

Messieurs Carl Suchy et Eric Jaquet, suppléants passent scrutateurs.

Ils sont élus à main levée à l'unanimité.

### ***Election des scrutateurs suppléants***

Mesdames Brigitte Barbey et Myriam Dakkus qui apprécient cette fonction, repartent volontiers pour un nouveau tour.

Elles sont élues scrutatrices suppléantes à main levée à l'unanimité.

### ***Election de la commission de gestion***

Monsieur Eric Jaquet est au terme de son mandat.

La commission composée de :  
Mme Evelyne Baumann  
Mme Natalie Bino  
Mme Myriam Dakkus

Suppléant : M. Carl Suchy

Est élue à main levée et à l'unanimité,

### ***Election de la commission des finances***

Madame Myriam Zürcher est au terme de son mandat.

La commission composée de :  
Mme Edith Barbay  
M. François Chevalley  
M. Jean-Daniel Fawer

Suppléant : M. Gérard Kehrli

Est élue à main levée et à l'unanimité

Quatre autres commissions nommées continuent d'être en fonction, ce sont :

***Commission pour le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets***

La commission composée de : M. Raphaël Zürcher  
M. Jean-Michel Viande  
M. Jean-Daniel Fawer

Suppléant : M. Valentin Blaser

***La commission pour le règlement de police***

La commission est composée de : M. Fritz Vogt  
M. Daniel Barbay  
M. Carl Suchy

Suppléant M. Jean-Daniel Fawer

***La commission pour le règlement du plan partiel d'affectation et de la police des constructions***

La commission est composée de : M. Eddy Bolay  
M. Sylvain Delay  
M. Fred Pittet  
M. Eric Jaquet  
M. Luca Bino

M. François Chevalley, remplaçant de Monsieur Michel Serex, est élu suppléant de la commission, à main levée et à l'unanimité

***La commission de droit de recours***

La commission est composée de : Mme Madeline Narr  
Mme Arlette Rahm  
M. Eric Dakkus

Mme Karine Narr, remplaçante de Monsieur Max Brunner, est élue suppléante de la commission, à main levée et à l'unanimité

**3. Elections des commissions « convention STEP » - « horloge église du village »  
Et « nouveau règlement du conseil »**

***Election de la commission « Convention STEP »***

Ancienne convention STEP Cottens-Colombier devient Cottens-Echichens

La commission composée de : M. Fritz Vogt  
M. Alain Kohler  
M. Eddy Bolay

Et suppléant : M. Jean-Michel Viande

Est élue à main levée à l'unanimité.

***Election de la commission « Horloge église du village »***

L'horloge est d'origine et les heures ne sonnent plus, plusieurs options à étudier pour le futur.

La commission composée de : M. Daniel Narr  
M. Eddy Rayroux  
M. Michel Barbay

Et suppléante : Mme Mireille Pittet

Est élue à main levée à l'unanimité.

#### **Election de la commission « nouveau règlement du Conseil »**

La commission composée de :  
Mme Edith Barbay  
Mme Brigitte Barbey  
M. Bernard Zurflüh

Mme Daisy Suchy, remplaçante de Monsieur Max Brunner, est élue suppléante de la commission, à main levée et à l'unanimité.

### **4. Comptes 2013**

Monsieur François Delay n'a pas beaucoup d'informations complémentaires à donner. Il nous informe que la municipalité ne regrette pas l'augmentation d'impôts demandée, il n'était plus possible de continuer de puiser dans le capital, il fallait trouver une solution.

Les comptes 2013 laissent apparaître, après amortissements budgétés, un résultat négatif de Fr. 134'614.69.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, nous passons au vote pour l'acceptation des comptes tels que présentés et pour donner décharge au boursier communal.

Bulletins distribués : 40	Bulletins rentrés : 40	
Blancs : 0	Nuls : 0	Valables : 40
Oui : 39	Non : 1	

Les comptes 2013 présentant un déficit net de Fr. 134'614.69 sont acceptés et la décharge est donnée au boursier communal par 39 oui et 1 non.

### **5. Rapport de gestion pour l'année 2013**

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Monsieur Eric Jaquet, lit le rapport de la commission de gestion, qui nous propose de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion 2013.

Nous passons au vote :

Bulletins distribués : 40	Bulletins rentrés : 40	
Blancs : 1	Nuls : 0	Valables : 39
Oui : 39	Non : 0	

Décharge est donnée à la Municipalité pour la gestion de la commune par 39 oui et 1 blanc.

### **6a. Demande de crédit pour l'installation d'un compacteur pour la récolte des déchets ménagers**

Monsieur François Delay informe que le préavis est fort complet. La municipalité vous propose l'installation d'un compacteur afin de passer à la taxe au poids au lieu de taxe aux sacs.

Le compacteur ainsi que les bennes pour le verre seront placés à l'extérieur de la déchetterie, si tout se passe bien ils resteront à disposition à l'extérieur.

Madame Myriam Zürcher demande si l'on peut mettre les sacs de 110 lt.

Monsieur François Delay répond qu'ils ont visité 3 systèmes de compacteur, à Aclens les sacs de 60 lt. coincent, à Eclépens pas la possibilité de mettre les 110 lt. Il précise que les sacs poubelles ne seront plus obligatoires.

Monsieur Arbenz informe q'un tel compacteur est à disposition sur son lieu de travail et que cela simplifie la vie.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Monsieur Jean-Daniel Fawer, lit le rapport de la commission ad hoc, qui propose d'accepter la demande de crédit pour l'installation d'un compacteur pour la récolte des déchets ménagers tel que présenté.

Monsieur Jean-Daniel Fawer, lit le rapport de la commission des finances, qui propose d'accepter la demande de crédit pour l'installation d'un compacteur pour la récolte des déchets ménagers tel que présenté

Nous passons au vote :

Bulletins distribués : 40	Bulletins rentrés : 40	
Blancs : 0	Nuls : 0	Valables : 40
Oui : 38	Non : 2	

La demande de crédit pour l'installation d'un compacteur pour la récolte des déchets ménagers est acceptée par 38 oui et 2 non.

## **6b. Adoption du nouveau règlement intercommunal sur la gestion des déchets**

Monsieur François Delay informe que le préavis est fort complet. Le but est que la déchetterie tourne. Il précise que les entreprises, qui désirent éliminer les déchets, contactent la municipalité et remplissent un document.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Monsieur Raphaël Zürcher, lit le rapport de la commission ad hoc, qui propose d'accepter le nouveau règlement intercommunal sur la gestion des déchets tel que présenté.

Monsieur Jean-Daniel Fawer, lit le rapport de la commission des finances, qui propose d'accepter le nouveau règlement intercommunal sur la gestion des déchets tel que présenté.

Nous passons au vote :

Bulletins distribués : 40	Bulletins rentrés : 40	
Blancs : 0	Nuls : 0	Valables : 40
Oui : 39	Non : 1	

Le nouveau règlement intercommunal sur la gestion des déchets est accepté par 39 oui et 1 non.

## **7. Divers**

Madame Madeline Narr est surprise de constater qu'il n'y a pas d'eau à disposition.

Monsieur Stéphane Barbey s'en excuse, mais le stock d'eau est épuisé.

Monsieur François Chevalley demande si un délai a été donné pour l'étude du PGA.

Monsieur François Delay répond que pour notre commune la 1<sup>ère</sup> partie du formulaire est déjà remplie. Ne comprend pas pourquoi le canton tarde tant.

Monsieur François Chevalley demande si la commune devra dézoner ou pas.

Monsieur François Delay répond que cela ne devrait pas être le cas.

Monsieur Eddy Rayroux demande s'il est possible de passer le règlement des constructions sans le PGA.

Monsieur François Delay répond que si tel était le cas ce serait déjà fait.

Monsieur Eric Jaquet demande si la commission ad hoc sera convoquée.

Monsieur François Delay répond que selon les modifications et si le document est rempli d'ici la fin de l'été, la commission sera probablement convoquée en automne.

Monsieur François Delay informe que l'idée est de mettre en place le compacteur en octobre. Il restera gratuit jusqu'à nouvel avis.

## 8. Propositions individuelles

Plus personne ne demandant la parole, M. Crottaz, Président, lève la séance à 21h55 et termine sur le proverbe :

*« Dans la vie tu as deux choix le matin : soit tu te recouches pour poursuivre ton rêve, soit tu te lèves pour le réaliser »*

C'est avec plaisir que nous partageons le verre de l'amitié offert par la commune.

Le Président :



La Secrétaire :

Vu le 10.11.2014

